

# LE DOME IMMOBILIER

## HONORAIRES DE GESTION SUR LES ENCAISSEMENTS TRIMESTRIELS

	VIDE		MEUBLÉ	
Jusqu'à 750 €	10,50 % HT	12,60 % TTC	11,50 % HT	13,80 % TTC
De 751 € à 1.500 €	8,50 % HT	10,20 % TTC	9,50 % HT	11,40 % TTC
De 1.501 € à 2.300 €	8,00 % HT	9,60 % TTC	9 % HT	10,80 % TTC
De 2.301 € à 3.000 €	7,50 % HT	9 % TTC	8,50 % HT	10,20 % TTC
De 3.001 € à 3.800 €	6,75 % HT	8,10 % TTC	7,75 % HT	9,30 % TTC
Au dessus de 3.800 €	6,00 % HT	7,20 % TTC	7 % HT	8,40 % TTC
ASSURANCE LOYERS IMPAYES	3% TTC			

**HONORAIRES REDACTION D'ACTES SUR LOYER ANNUEL 1% HT SOIT 1,20%TTC**

## HONORAIRES SYNDIC

	TARIF H.T.	T.V.A. 20 %	TARIF T.T.C.
LOT PRINCIPAL	230,00 €	46 €	276 €
TARIF MINIMUM	4.000,00 €	800,00 €	4.800,00 €



# HONORAIRES DE L'AGENCE



## "LOCATIONS" (TVA INCLUSE)

TARIF APPLICABLE AU 25 juillet 2019

MONTANT DU LOYER ANNUEL NET DE CHARGES	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU A USAGE MIXTE (habitation et professionnel)		LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU A USAGE MIXTE (habitation et professionnel)	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ou INDUSTRIEL ou PROFESSIONNEL	PARKINGS ou GARAGES
	VIDE	MEUBLÉ			
Jusqu'à 7.300 € / an	8,25 % * TTC	9,9 % * TTC	Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 12 € TTC / M2  Etat des lieux : 3 € TTC / M2	30 % H.T  du loyer annuel net de charges	9 % TTC  du loyer annuel
Jusqu'à 9.000 € / an	7,75 % * TTC	9,3 % * TTC			
Jusqu'à 11.000 € / an	7 % * TTC	8,4 % * TTC			
Au-delà de 11.000 € / an	6 % * TTC	7,2 % * TTC			
<b>CHARGE DE LA REMUNERATION</b>	<b>PROPRIETAIRE</b>		<b>LOCATAIRE</b>	<b>LOCATAIRE</b>	<b>LOCATAIRE</b>

\* pourcentage comprenant les honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et d'état des lieux

Frais de rédaction d'actes : 1 % H.T. (bail d'habitation) / 3 % H.T. (bail commercial) du loyer annuel en principal

## "VENTES" (TVA INCLUSE)

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX A USAGE D'HABITATION ou PROFESSIONNEL	LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ou INDUSTRIEL	TERRAINS A BATIR	CESSION DE BAIL
Jusqu'à 15.000 €	16 %	16 %	16 %	16 %
De 15.001 à 20.000 €	15 %	15 %	15 %	15 %
De 20.001 à 25.000 €	14 %	14 %	14 %	14 %
De 25.001 à 30.000 €	13 %	13 %	13 %	13 %
De 30.001 à 35.000 €	12 %	12 %	12 %	12 %
De 35.001 à 45.000 €	11 %	11 %	11 %	11 %
De 45.001 à 55.000 €	10 %	10 %	10 %	10 %
De 55.001 à 65.000 €	9 %	9 %	9 %	9 %
De 65.001 à 75.000 €	8,5 %	8,5 %	8,5 %	8,5 %
De 75.001 à 100.000 €	8 %	8 %	8 %	8 %
De 100.001 à 135.000 €	7,5 %	7,5 %	7,5 %	7,5 %
De 135.001 à 170.000 €	7 %	7 %	7 %	7 %
De 170.001 à 220.000 €	6 %	6 %	6 %	6 %
De 220.001 à 250.000 €	5,5 %	5,5 %	5,5 %	5,5 %
Au-delà de 250.000 €	5 %	5 %	5 %	5 %
Charge de la rémunération sauf convention expresse différente entre les parties, la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre :	VENDEUR ou ACQUEREUR	VENDEUR ou ACQUEREUR	VENDEUR ou ACQUEREUR	DU PRENEUR

Pourcentage appliqué sur le prix de vente présenté